

Extrait d'acte de naissance

03-05-2010

Dernière mise à jour : 03-05-2010

POUR OBTENIR UNE COPIE D'ACTE DE NAISSANCE VOUS DEVEZ : faire un courrier portant mention de votre adresse en précisant les nom, prénoms du demandeur, sa date et son lieu de naissance + les noms et prénoms des parents. Cette lettre doit être datée et signée. Joindre une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse et joindre tout document officiel attestant de votre signature (photocopie carte nationale d'identité, passeport...). Le courrier est à adresser à :

Mairie 12, rue William Kennedy Ferguson 14400 SAINT MARTIN DES ENTREES.